|  |
| --- |
| **Secrétariat général (SG)** |
|  |
|  | Genève, le 15 avril 2021 |
| Réf.: | **DM-21/1010** |  |
| Contact: | Mme Béatrice Pluchon |  | Aux États Membres du Conseil de l'UIT |
| Télécopie: | +41 22 730 6266 |  |
| Courriel: | gbs@itu.int |  |
|  |  |
| Objet: | **Consultation par correspondance sur le changement des dates de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-21)** |

Madame, Monsieur,

À la suite de l'invitation lancée par le Gouvernement de l'Éthiopie en vue d'accueillir la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-2021) à Addis-Abeba et de l'accord donné par la majorité des États Membres ([CL-19/45](https://www.itu.int/md/S19-SG-CIR-0045/en)), il a été décidé que la CMDT-21 se tiendrait du 8 au 19 novembre 2021 et l'invitation à la Conférence a été envoyée ([CL-20/52](https://www.itu.int/md/S20-SG-CIR-0052/en)).

Les activités préparatoires menées par le pays hôte et les membres sont bien avancées. Toutefois, vu la situation sanitaire actuelle, il n'est pas possible de savoir si les restrictions de voyage seront levées d'ici au mois de novembre et si tous les États Membres seront en mesure de participer sur un pied d'égalité. Compte tenu de cette incertitude, le pays hôte a étudié différentes possibilités pour tenir la conférence selon des modalités différentes (hybrides, virtuelles, etc.) et a présenté les résultats de ces études dans une contribution soumise à la Réunion préparatoire interrégionale (IRM) qui s'est tenue le 11 mars 2021. Sur la base de ces études et des discussions à la Réunion préparatoire interrégionale, le pays hôte a adressé une lettre au Secrétaire général afin de proposer de reporter la CMDT-21 pour la tenir du 6 au 15 juin 2022.

Conformément au numéro 42 de la Convention, le lieu précis et les dates exactes d'une CMDT sont déterminés par le Conseil avec l'accord de la majorité des États Membres. Toute modification des décisions correspondantes est également assujettie à la même procédure.

En conséquence, et conformément au paragraphe 2 de l'Article 3 du Règlement intérieur du Conseil sur les consultations et décisions entre les sessions et au numéro 42 de la Convention, j'invite par la présente les États Membres du Conseil à répondre à la consultation au moyen de l’outil en ligne\*, ou du modèle reproduit dans l'[Annexe 1](#annex1) en envoyant **au plus tard le** **7 mai 2021** un courrier électronique à l'adresse memberstates@itu.int. L'accord du Conseil en la matière sera ensuite soumis à l'accord de la majorité des États Membres de l'UIT (conformément au numéro 47 de la Convention de l'UIT). Le secrétariat reste à votre disposition en cas de besoin.

J'attends avec intérêt votre réponse.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

M. Elsayed Azzouz
Président du Conseil

***\* Outil en ligne:*** Chaque État Membre du Conseil souhaitant utiliser l'outil en ligne est invité à indiquer, en écrivant à l'adresse memberstates@itu.int, le **nom et l'adresse électronique d'un(e) (1) coordonnateur/trice** qui sera habilité(e) à répondre. L'UIT enverra au coordonnateur/à la coordonnatrice désigné(e) un courrier électronique contenant un identifiant unique et un mot de passe qui lui permettront de procéder à la consultation. Veuillez noter que l'[outil en ligne](https://www.itu.int/en/council/2021/Documents/Consultation-Online-tool-en.pdf) est disponible uniquement en anglais.

***Annexes: 2***

[Annexe 1](#annex1) – Consultation sur le changement des dates de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-21)

[Annexe 2](#Annexe2) – Lettre du Gouvernement de l'Éthiopie

ANNEXE 1

Consultation sur le changement des dates de la CMDT-21

**Nom de l'État Membre du Conseil:**

|  |
| --- |
|  |

Nous approuvons le changement des dates de la CMDT-21 pour tenir la Conférence du 6 au 15 juin 2022:

Oui  Non  Abstention 

Les Conseillers sont invités à envoyer leur réponse au moyen de l'[**outil en ligne**](https://www.itu.int/en/council/2021/Documents/Consultation-Online-tool-en.pdf), ou par courrier électronique à l'adresse memberstates@itu.int **au plus tard le 7 mai 2021**.

ANNEXE 2

**République fédérale démocratique d'Éthiopie
Ministère de l'innovation et de la technologie**

 Réf. N°:
 Date: 12 avril 2021

**À l'attention de M. Houlin Zhao
Secrétaire général, Union internationale des télécommunications
Genève (Suisse)**

**Objet: Demande de report de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-2021)**

**Monsieur le Secrétaire général**,

Le Gouvernement de l'Éthiopie est honoré et impatient d'accueillir la Conférence mondiale de développement des télécommunications à Addis-Abeba. Nous avons accueilli avec un grand enthousiasme la décision des États Membres qui ont choisi l'Éthiopie pour tenir la CMDT-21. À la suite de cette décision prise par les États Membres en octobre 2019, le travail de préparation de la CMDT-21 est en cours depuis l'année passée.

Nous avons créé un comité de direction national composé de différentes parties prenantes, qui prendra des décisions essentielles, organisera la collaboration au sein du Gouvernement et facilitera la participation étroite des parties prenantes au processus préparatoire. Nous avons en outre créé dix sous-comités différents qui s'occuperont du travail quotidien de préparation de la CMDT. Nous avons également associé les entreprises du secteur privé dans le domaine des technologies de l'information au travail de ces comités, afin que le processus préparatoire soit véritablement global.

Alors que la Conférence approche, le travail de préparation est bien avancé pour garantir la réussite de la CMDT-21, qui fixera les stratégies et objectifs essentiels pour le développement des télécommunications et donnera des orientations et des directives au Secteur du développement des télécommunications à l'échelle mondiale, tout en offrant une expérience authentique de ce que sont l'Éthiopie et l'Afrique.

Toutefois, comme vous le savez, la pandémie de COVID-19 continue de faire des ravages dans le monde entier. Ces derniers mois, le nombre de personnes contaminées par cette maladie a augmenté partout dans le monde et certains pays sont frappés par une deuxième ou une troisième vague de la pandémie. Les pays appliquent des mesures telles que des restrictions de voyage pour enrayer la progression du virus.

Bien que la vaccination progresse et que des améliorations soient attendues à l'échelle mondiale dans les prochains mois, nous pensons que le COVID-19 constituera toujours un problème majeur rendant difficile la tenue physique de la CMDT-21 comme prévu initialement.

Après avoir tenu des consultations internes et externes approfondies avec les principales parties prenantes et sachant que, lors de la première réunion préparatoire interrégionale, les États Membres de l'UIT ont exprimé le souhait qu'une décision soit prise concernant la tenue de la CMDT-21 au moins six mois avant les dates prévues pour la Conférence, le Gouvernement de l'Éthiopie souhaiterait proposer de reprogrammer la CMDT-21 qui aura lieu à Addis-Abeba, pour la tenir du 6 au 15 juin 2022, et vous demande de consulter les membres de l'UIT concernant le report de la CMDT-21 dès que possible.

Je tiens à vous assurer une nouvelle fois de notre plus grande détermination à accueillir la CMDT‑21 et je profite de cette occasion pour renouveler à l'Union internationale des télécommunications l'expression de notre plus haute considération.

[Signature et cachet]

M. Ahmedin Mohammed
Ministre d'État

**Copie à**:

Bureau de S. E. Monsieur le Ministre